- 2. Des bénéficiaires de la pension de vieillesse, combien au Canada reçoivent, par province, le supplément de revenu garanti?
- 3. Des bénéficiaires du supplément de revenu garanti, combien au Canada en percoivent le montant intégral, par province?
- 4. Quel montant moyen, pour le Canada et pour chaque province, les bénéficiaires de la pension de vieillesse touchent-ils comme supplément de revenu garanti?
- 5. Les réponses aux questions ci-dessus tiennent-elles compte des personnes vivant à l'étranger et touchant la pension de vieillesse et, dans l'affirmative, de combien de personnes s'agit-il et, si celles-ci sont réparties par province, quel en est le nombre par province?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1, 2 et 3.

Nombre de bénéficiaires

	1.	Sécurité de la vieillesse	2.	Supplément de revenu garanti	3.	Montant intégral du supplément de revenu garanti
Terre-Neuve		38,969		31,788		19,016
Île-du-Prince-Édouard		13,750		10,065		4,262
Nouvelle-Écosse		83,479		55,398		22,914
Nouveau-Brunswick		63,536		42,355		18,424
Québec		505,547		320,344		142,674
Ontario		763,373		349,855		100,956
Manitoba		110,312		62,945		20,153
Saskatchewan		105,882		58,178		19,321
Alberta		141,323		79,730		27,531
Colombie-Britannique		246,620		126,310		42,575
Territoires du Nord-Ouest		1,142		926		732
Yukon		616		366		228
Total		2,074,549		1,138,260		418,786

4.

Montant moyen du supplément de revenu garanti reçu chaque mois par des bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse

Terre-Neuve	\$91.49
Île-du-Prince-Édouard	86.90
Nouvelle-Écosse	85.27
Nouveau-Brunswick	85.85
Québec	85.17
Ontario	79.01
Manitoba	81.25
Saskatchewan	82.31
Alberta	81.42
Colombie-Britannique	80.68
Territoires du Nord-Ouest	98.69
Yukon	89.79
Moyenne au Canada	\$82.39

5.

Les chiffres des tableaux I et II comprennent les personnes résidant à l'extérieur du Canada et pensionnées de la sécurité de la vieillesse

Nombre de personnes résidant à l'extérieur du Canada et recevant des prestations

Terre-Neuve	101
Île-du-Prince-Édouard	54
Nouvelle-Écosse	410
Nouveau-Brunswick	366
Québec	3,269
Ontario	9,290
Manitoba	668
Saskatchewan	403
Alberta	961
Colombie-Britannique	2,103
Territoires du Nord-Ouest	_
Yukon	_
Total	17,625

Ouestions au Feuilleton

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, si les questions n°s 831 et 1107 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

[Texte]

LES BUREAUX DE POSTE DANS LES IMMEUBLES DU MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

Ouestion nº 831-M. Lambert (Bellechasse):

- 1. Au cours de l'année financière 1976-1977, quels montants le ministère des Postes a-t-il payés au ministère des Travaux publics pour usage d'édifices au titre de bureaux de poste?
- 2. Combien de catégories d'immeubles du ministère des Travaux publics sont utilisées comme bureaux de poste?
- 3. A quel prix du pied carré ces immeubles sont-ils loués selon chaque catégorie et ce prix inclut-il les services de ménage?

(Le document est déposé.)

LE PARC NATIONAL DE GROS MORNE

Ouestion nº 1107-M. Marshall:

- 1. a) Quel est le détail des travaux en cours et de ceux qui sont projetés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le parc national de Gros Morne dans la circonscription de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, dans le cadre des projets fédéraux à forte concentration de main-d'œuvre qui s'appliquent à la construction et à l'entretien de sentiers, au nettoyage des bas-côtés des routes, aux travaux sur les terrains de camping de Berry Hill, b) combien d'emplois seront offerts en plus de ceux qui sont actuellement pourvus durant tout l'hiver et combien d'employés supplémentaires envisage-t-on de recruter au cours de l'été?
- 2. Quelle est la ventilation des sommes dépensées actuellement pour les travaux de voirie dans la région du parc national de Gros Morne et quand prévoit-on terminer ces travaux?
- 3. Quel est le détail des travaux d'amélioration et d'asphaltage de la route 430 qui relèvent du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?
- 4. Quel est le détail des travaux de voirie à achever et de ceux qui sont envisagés dans le cadre de l'accord fédéral-provincial conclu par le MEER, particulièrement en ce qui concerne a) l'amélioration et l'asphaltage de la route qui s'étend de Woody Point jusqu'à la limite du parc, b) l'amélioration et l'asphaltage de la route qui s'étend de la limite du parc jusqu'à Trout River, c) l'achèvement de l'aménagement du lotissement de Rocky Harbour, d) la construction du lotissement de Norris Point?
- 5. Quel est le détail des travaux envisagés dans le cadre du même accord conclu avec le MEER en ce qui concerne a) l'entretien de la route d'accès de l'ouest jusqu'aux limites du parc, b) l'étude pour la construction du système d'égout de Woody Point, c) l'achèvement des canalisations d'eau et du système d'égout de Saint-Paul?
- 6. Quelle mesure le gouvernement a-t-il prise pour l'instauration d'un service de renseignements à l'intention des touristes à Wiltondale et pour offrir des services supplémentaires à a) Berry Hill, b) Western Brook, c) Lamond, d) Shallow Bay?
- 7. Quelles sont les intentions précises du gouvernement en ce qui concerne l'imposition de droits de camping dans le parc national de Gros Morne?
- 8. Des changements sont-ils envisagés aux limites du parc de Gros Morne en ce qui concerne l'étude de l'élaboration d'un plan directeur?
- 9. Envisage-t-on actuellement la possibilité d'apporter des changements aux limites et au tracé de la route, dans le cadre du plan directeur envisagé, en ce qu'ils touchent la localité de Sally's Cove?
- 10. Pour l'instant, quel est le détail de la construction d'un port de plaisance dans le cadre de l'accord du MEER conclu entre le gouvernement et Terre-Neuve?
- 11. A-t-on étudié plus attentivement la perte sérieuse de revenu qu'entraîne la suppression du droit de disposer des ressources forestières, pour les résidents de Glenburnie, de Shoal Brook et des localités environnantes qui ont été privés de cette possibilité à la suite des restrictions imposées dans le cadre de l'aménagement du parc, et sinon, pourquoi?